

Conseil de Quartier Dombrowski Chapelle d'Elocques

Mardi 31 octobre 2017

Présents : Mélissa Menet, Serge Plisson, Marie-Louise Fessart, Béatrice Gimenez, Franck Lemaire, Danièle Wascheul, Didier Denis, Alain Derozier, Sandra Riahi.

Excusés ou absents : Henri Willemo, Véronique Leoni

Mélissa Menet, Présidente du Conseil de Quartier, avait convié une habitante rencontrée lors de la réunion publique, mais qui n'a malheureusement pas pu se libérer, ceci afin d'avoir une représentante supplémentaire dans le collège habitant. Pour Madame Menet et les conseillers, cela favorise la participation des habitants dans le quartier. La présidente reprendra contact avec elle dans les meilleurs délais.

Sur la réunion publique, où une vingtaine d'habitants étaient présents, ce rendez-vous était intéressant avec des interventions et des diverses et différents endroits du quartier représentés. Des personnes se sont manifestées pour indiquer qu'elles étaient intéressées pour se mobiliser sur des actions particulières et des sujets qui pouvaient les intéresser. Il y a une envie et une méconnaissance des conseils de quartier et des actions qu'ils portent. Les personnes ressentaient que le Conseil de Quartier est un collectif qui réfléchit sur la vie du quartier, donnant envie d'y participer et s'y intéresser.

I. Fonctionnement du Conseil de Quartier

Mélissa Menet indique qu'il y a un règlement intérieur avec un fonctionnement coordonné et dirigé. Selon elle, il ne faut pas avoir peur de passer outre ce format, par exemple sur le collège des habitants. En effet, pourquoi se cantonner au nombre maximum prévu ? D'où un échange sur ce fonctionnement entre les conseillers de quartier, notamment dans la perspective du futur renouvellement du conseil.

Marie-Louise Fessart pense qu'il serait bien que le conseil intègre un habitant de la rue Jacquard. La sociologie des conseillers se ressemble, avec des habitants qui habitent presque tous au même endroit.

Pour Madame Menet, cela peut être une proposition dans le cadre du renouvellement. Cependant, elle demande aux conseillers si le Conseil de Quartier doit continuer avec les trois collèges existants et avec 5 habitants par collège ? Il y a la question des collèges, celle où le Conseil de Quartier fait en sorte que les habitants participent, sachant qu'ils sont à la base tirés au sort sur les listes électorales. Le tirage au sort est-il pertinent ? Sur la répartition géographique, le Conseil envisage-t-il de proposer quelque chose d'autre ?

Béatrice Gimenez demande s'il est possible de réformer ces collèges tandis que Madame Fessart pose la question de la pertinence des collèges politiques. Mélissa Menet proposera des sous-secteurs de répartition des conseillers sur ce qui est de la représentation géographique. Il faudra aussi attendre la répartition des délégations

des élus. Cela laissera quelques mois pour réorganiser le conseil de quartier. Madame Menet ajoute que les conseils de quartier à Hellemmes ne sont pas obligatoires, mais que c'est une volonté de la commune de développer la démocratie participative. Par exemple, à Lille dans la réforme des Conseils de Quartier, le nombre de conseillers selon les collèges sera revu, avec une plus grande part pour le collège habitants et moins pour le collège politique. Elle ajoute qu'il est compliqué aussi de supprimer le collège politique, mais en tout cas, c'est une proposition faite.

Comme le Conseil comprend 5 conseillers par collège, il serait difficile de réduire ou supprimer le collège politique. La présidente explique aussi quel est le périmètre géographique du conseil après une question de Madame Gimenez. Le quartier comprend entre 3500 et 3800 habitants, le conseil de quartier ayant toujours quelques incohérences en ce qui concerne ses limites géographiques. Autre question : la commune doit-elle garder 5 conseils de quartier ou bien doit-il y avoir moins de conseils de quartier à Hellemmes ?

Didier Denis pense que ce sujet doit être discuté non pas seulement avec le conseil de quartier Dombrowski/Chapelle d'Elocques mais avec l'ensemble des Conseils de Quartier. Mélissa Menet revient sur le règlement des conseils avec ce qu'il se fait en termes de vacances, de réunion des conseils de quartier, de durée du mandat des conseillers de quartier, etc...

Franck Lemaire demande combien de fois par an les conseils de quartier se réunissent ensemble ? Madame Menet indique qu'il n'y a pas de règle à ce niveau-là, mais qu'ils se réunissent en séance plénière une fois par an. Cela est suffisant, mais les conseils ne doivent pas s'interdire de faire de réunion entre deux conseils. Ce conseil pourrait rencontrer le conseil de quartier Centre-Abeilles par exemple, avec des sujets communs qui nécessitent un échange entre l'ensemble des conseillers. Il y a également, en matière de fonctionnement et qui n'est pas écrit, des rencontres entre les présidents des conseils de quartier et l'élu de référence, et Mélissa Menet explique que ce serait bien d'inviter les co-présidents lors de ces rencontres. Il s'agit ici de quelque chose qui pourrait évoluer à l'avenir. Dans l'organisation, il y a un bureau du conseil de quartier, et si le Conseil de Quartier se tient au règlement du conseil de quartier, il doit le faire et il ne l'a jamais fait, puisqu'il y a peu de conseillers de quartier. Au contraire, si les conseillers veulent échanger ou mettre un sujet à l'ordre du jour, ils peuvent se contacter ou échanger par mail ou sms, s'appeler, sachant que chacun peut mettre une question à l'ordre du jour. Le formalisme du bureau doit perdurer mais personne ne s'est senti frustré par l'absence de réunion du bureau.

L'action du conseil n'est pas seulement figée avec les réunions du conseil, car il se passe des actions en extérieur. Didier Denis passerait bien à deux réunions publiques par année et non une seule, ce que d'autres conseillers réclament également. Lors de la dernière réunion publique, il n'y avait pas assez de temps pour que tout le monde puisse intervenir sur l'ensemble des sujets qu'ils voulaient. Sur les deux réunions, la Présidente du Conseil de Quartier propose qu'une réunion se fasse sur le bilan d'activité du conseil de quartier et que l'autre se fasse sur les questions des habitants. Il faut ajouter aussi les réunions de concertation sur des sujets

spécifiques organisées par la mairie. Cette seconde réunion pourrait être un chantier participatif, dans laquelle les conseillers demanderaient à la fin aux personnes présentes d'agir concrètement sur ces questions au quotidien. Le conseil pourrait aussi organiser une réunion pour travailler sur l'organisation d'actions ou d'animations dans le quartier. Des choses concrètes peuvent être mises en œuvre avec des habitants volontaires, avec le soutien du conseil de quartier.

Points divers :

Franck Lemaire demande si les balcons fleuris existent encore ? Mélissa Menet répond que ce n'est plus le cas, car le nombre de participants a baissé d'année en année. Même chose pour les décorations de Noël. Tout cela est dû à un nombre de participants de plus en plus réduit.

Béatrice Gimenez revient sur une action propreté faite dans le quartier de l'Epine, avec une participation du Fonds de Participation des Habitants, action portée par les habitants ce dimanche. Elle demande si une action de ce type peut être faite dans le quartier, tout en expliquant qu'il serait bien d'aller faire un tour lors de cette opération.

Marie-Louise Fessart pose une question sur la friche Brunel et une possible réunion publique. Mélissa Menet explique qu'il n'y a rien eu à ce sujet.

Sur la propreté, après une question de Serge Plisson, Madame Menet explique que Mozart, une structure qui portait une action entre Fives et Hellemmes sur la propreté, travaille avec deux agents éco-médiateurs qui agissent auprès des habitants. Une réunion est prévue la semaine prochaine et que ce serait bien que Monsieur Plisson y participe. Serge Plisson revenait une action prévue dans lequel deux jeunes intervenaient, en lien avec LMH et l'association Univers d'Elocques, afin de mettre en œuvre des actions de propreté. La Présidente du Conseil du Quartier ajoute qu'il ne faut pas s'éparpiller et des actions ont déjà été mises en place à ce sujet dans le quartier. L'action de Mozart est une expérimentation dans le cadre de la politique de la ville qui se fera dans les prochaines semaines et dans différents secteurs, et qui en cas de succès pourrait être étendue. Cependant, même avec la meilleure volonté du monde, il est difficile de faire changer les mentalités, même si ces actions ont le mérite d'exister. Une campagne de verbalisation a eu lieu il y a quelques semaines, mais cela non plus ne résout pas le problème de la propreté.

Les conseillers relèvent aussi le problème lié aux encombrants et au fait de téléphoner pour prendre rendez-vous avec Esterra. Mélissa Menet indique que l'arrêt de la collecte mensuelle des encombrants a réduit la quantité de déchets ramassés. Différents dispositifs ont été imaginés, des choses sont envisagées, mais cela ne changera aux comportements des personnes qui font cela.

Pour le poteau du city stade, les conseillers demandent quel numéro joindre pour qu'il soit remis en place ou en état, afin que les véhicules n'y aient plus accès ? Madame Menet répond qu'il faut appeler la mairie (03.20.41.82.50), ou même les services techniques. Le problème est que ce poteau est toujours enlevé, et les conseillers demandent dès lors s'il est possible d'y mettre un bloc de béton. Sandra Riahi propose également le prolongement du stationnement à cet endroit. Mélissa

Menet se renseignera sur les raisons faisant que le stationnement n'est pas continu à cet endroit.

Madame Riahi aimerait savoir si les armoires à dons (type Barakadon) fonctionnent bien ? Oui selon la Présidente du Conseil de Quartier, qui ajoute qu'elles sont gérées par des collectifs d'habitants. Il y en a notamment une Square Jules Ferry et une dans le quartier de la Guinguette. Sandra Riahi ajoute que ce serait bien de réfléchir à ce type d'action InserSol. Pour Mélissa Menet, cela pourrait être une initiative du Conseil de Quartier à déployer sur le secteur.

Marie-Louise Fessart parle d'un magasin qui allait s'ouvrir à Hellemmes rue Roger Salengro, une épicerie solidaire avec des produits en vrac. Madame Menet explique que ce projet a avorté car il y avait une difficulté dans le montage financier. Mais cette idée n'est pas abandonnée pour autant.